Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20261019-2026_52-DE

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 19 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le 13 octobre deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEZENVEN, Maire.

Présents (12) : Jean-Michel LEZENVEN, Sonia ZAMAI, Rozenn LE LANN, Marc LEROY, Hélène GIBIAT, Sophie SCHAFFNER, Gérard PROVOST, Heddi BETAOUAF, Jean-Michel BOINET, Justine BERENGER, Kilian BATHANY, Assia SAUNIER

Excusés (1) : Valentine château

Absent (1) : Alain RENAUD

Procuration (1) : Valentine CHATEAU donne procuration à Sonia ZAMAI

Secrétaire de séance : Sonia ZAMAI

N°2026-52 : DEMISSION DE MONSIEUR PATRICK DELACROIX DE SES FONCTIONS D'ADJOINT A LA COMMISSION INFRASTRUCTURES SECURITE et DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que Monsieur Patrick DELACROIX nous a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de d'adjoint de la commission infrastructure sécurité et du Conseil Municipal.

Monsieur Patrick DELACROIX quitte le Conseil Municipal pour des raisons personnelles.

Monsieur le Maire prend acte de cette décision et remercie Monsieur Patrick DELACROIX pour son implication dans les missions qui lui avaient été confiées.

Monsieur le Maire annonce à l'ensemble de l'assemblée délibérante que la délibération est ajournée dans l'attente du retour de la préfecture, qui doit se prononcer sur la démission de Monsieur Patrick DELACROIX avant que la commune puisse poursuivre la procédure.

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)